

Zones du PLU

- UA
- UC
- UCnc
- OAU
- A1
- A2
- N1
- N2er
- N2i

Servitudes d'Utilité Publique

- Bâti protégé au titre des Monuments Historiques
- Périmètre de protection aux abords des Monuments Historiques

Prescriptions

- Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (20m)
- Champ d'expansion des crues (aléa fort - AZI)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacement réservé
- Linéaire commercial

- Éléments protégés au titre des articles L151-19 et/ou L151-23 C.U.
- Patrimoine bâti remarquable au titre de l'article L 151-19 CU
- Masse boisée protégée au titre de l'article L 151-19 CU
- Alignement d'arbres protégé ou à créer au titre des articles L 151-19 et/ou L 151-23 CU
- Zone humide et ripisylves protégées au titre de l'article L 151-23 CU

Emplacements réservés

DÉSIGNATION	SURFACE (M2)	BÉNÉFICIAIRE
ER N°1 Elargissement du Nord du chemin de Sabalou	1904	Commune
ER N°2 Elargissement de la Route du Stado	92	Commune
ER N°3 Elargissement du chemin de Sabalou	1263	Commune
ER N°4 Création d'un cheminement piéton	92	Commune
ER N°5 Elargissement du Sud du chemin de la Cordamine	5057	Commune
ER N°6 Création d'un espace d'accueil et d'interprétation touristique autour du moulin	5783	Commune
ER N°7 Elargissement du chemin du cimetière	1860	Commune
ER N°8 Création d'une salle des fêtes et d'un parking	5253	Commune



Communauté de Communes des Avants-Monts
Commune de PUISSALICON



Plan Local d'Urbanisme

PIÈCE 4.2b
PLAN DE ZONAGE - CENTRE



Document approuvé le :
12/12/2022

ÉQUIPE : Agence ROBIN & CARBONNEAU urbanistes & architectes / Entre Béton Et Nuages, environnement
SOURCES : Cadastre, IGN, etc.

